

**COMPTE RENDU DE LA  
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 19 JUIN 2015**

L'an deux mil quinze le dix-neuf juin à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire en Mairie sous la présidence de Madame Anne VANPEENE, Maire.

**Etaient présents** : VANPEENE A., Maire ; BECUE P., DECLERCK M., Adjoints ; LAUWERIE N., THORIS L., VANDAELE F., DECOOL B., HEYMAN F., EVERAERE M., PAGNERRE A.-S., BROUX S., GOUY M., GHILLEBAERT M., Conseillers Municipaux.

**Etaient excusés** : Mr. LEFEBVRE G. qui a donné procuration à Mme VANPEENE A.  
Mr. DEBRIL A. qui a donné procuration à Mr. BECUE P.

**Secrétaire de séance** : Mr. THORIS Luc

Le compte rendu de la réunion du 10 Avril 2015 est approuvé à l'unanimité.

**ORDRE DU JOUR**

**1 - NOUVEAUX STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FLANDRE  
INTÉRIEURE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2016**

Le Conseil émet un avis favorable à la modification des statuts de la Communauté de Communes adoptée par le Conseil de Communauté le 11 Mai 2015 :

❖ Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace
- Développement économique

❖ Compétences optionnelles

- Mise en valeur et protection de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire
- Action sociale d'intérêt communautaire

❖ Compétences facultatives

- Actions culturelles d'intérêt communautaire
- Définition d'une politique locale de santé sur le territoire
- Création, aménagement et gestion de fourrières animales

## **2 - RENOUELEMENT DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES**

Le Conseil décide de renouveler le contrat pour la période 2015 – 2018 afin d'obtenir une participation de la Caisse d'Allocations Familiales pour le financement des activités péri et extra-scolaires.

## **3 -CONVENTIONS AVEC PROXI-SERVICES POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE**

Les conventions sont reconduites pour l'année scolaire 2015/2016 pour un coût de :

- ❖ 34 536,10 € pour l'accueil péri et extra-scolaire
- ❖ 4 920,30 € pour les N. A. P. (Nouvelles Activités Périscolaires) du Vendredi après-midi sachant que la commune met à disposition de l'association 3 agents communaux formés au BAFA, pour les activités du Vendredi.

## **4 -DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE**

Madame le Maire présente au Conseil le projet d'aménagement de sécurité à proximité de l'école dont le devis total des travaux s'élève à 30 611,50 € H. T. :

- 1) Création d'un parking : 9 958,50 €
- 2) Mise en place de plateaux surélevés : 14 091,00 €
- 3) Mise en place de barrières : 2 764,00 €
- 4) Installation de radars pédagogiques : 3 798,00 €

Le Conseil donne son accord pour la réalisation des travaux, décide d'inscrire les crédits au budget et de solliciter du Conseil Départemental du Nord les subventions d'utilisation des recettes provenant du produit des amendes de police.

## **5-NOM DE L'ÉCOLE**

Après concertation et vote pour la dénomination de l'école, à savoir :

- Ecole du Droogland ou
  - Ecole de l'Houtland,
- la majorité l'emporte pour « **Ecole de l'Houtland** ».

## **6 - PROPOSITION D'ADHÉSION AU DISPOSITIF « VOISINS VIGILANTS »**

Après avoir entendu Madame le Maire, le Conseil accepte la mise en place du dispositif. Une réunion d'information sera organisée par la Gendarmerie, il sera fait appel à des bénévoles par quartier qui recevront une formation.

Le coût des panneaux de signalisation sera à la charge de la commune.

## **7 - QUESTIONS DIVERSES**

### *a) Travaux d'enfouissement du réseau électrique Route de Steenvoorde*

Le montant des travaux s'élève à 24 098,63 € H. T., financement SIECF (Syndicat d'Énergie) avec participation d'ERDF : 16 869,04 €, part résiduelle à charge de la commune : 7 229,59 € H. T..

Le Conseil donne son accord définitif, décide que la participation communale sera fiscalisée sur 5 ans pour un montant annuel de 1 445,92 €.

### *b) Contrat Mme BANASIK Karole*

Son contrat est renouvelé pour l'année scolaire 2015/2016, avec possibilité d'heures complémentaires.

### *c) Horaires de travail de Mme VERBEKE Nadine*

Sur appréciation du Maire et selon les nécessités du service, Mme VERBEKE Nadine pourra effectuer des heures complémentaires à la rentrée de Septembre.

### *d) Remboursement de frais médicaux à la C. N. P.*

La C. N. P., assurance de la commune pour le personnel, a pris en charge des frais médicaux pour un agent communal, dans l'attente d'une décision de la commission de réforme concernant une rechute de maladie professionnelle.

La commission ayant rendu un avis défavorable, la commune doit reverser à la C. N. P. et l'agent à la commune, les honoraires payés, soit 216,56 €.

### *e) Dégâts au cimetière*

Madame le Maire expose au Conseil que deux anciennes stèles sont tombées au cimetière, endommageant les tombes à proximité.

Ces monuments sont abandonnés et la commune doit engager une procédure d'état d'abandon.

La compagnie d'assurances n'indemnisant pas ce genre de sinistres, il revient à la commune de réparer les dommages.

Au vu des devis, le Conseil accepte de procéder aux réparations, pour un montant maximum de 4 500,00 € TTC.

*f) Vœu pour l'inclusion des gares de Bailleul et Hazebrouck dans le projet de lien ferroviaire rapide réseau express Grand Lille (R. E. G. L.)*

Le Conseil, après avoir entendu Madame le Maire et vu la délibération prise par la Communauté de Communes (CCFI) en date du 11 Mai 2015, demande l'extension du projet de desserte de lien ferroviaire rapide Métropole Lilloise – Bassin Minier REGL à BAILLEUL et jusqu'à HAZEBROUCK.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, Madame le Maire lève la séance.